

# ENTRÉE EXPRESS



## Immigration francophone

Le Canada souhaite attirer plus de francophones à l'extérieur du Québec, et ainsi contribuer à assurer la vitalité, le développement et la prospérité des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

Pour y arriver, le gouvernement du Canada a mis en place plusieurs initiatives pour aider les employeurs à embaucher plus aisément des francophones.

L'une des principales initiatives est l'ajout de points pour les compétences en français via le système Entrée express.

Entrée express sert à traiter les demandes de résidence permanente présentées au titre des programmes d'immigration économique fédéraux suivants :

- le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral);
- le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral);
- la catégorie de l'expérience canadienne;

Un candidat peut maintenant obtenir jusqu'à 30 points additionnels s'il a de bonnes compétences en français (même si le français est sa deuxième langue).

Les provinces et les territoires peuvent également recruter des candidats à l'aide du système Entrée express par le truchement de leur programme des candidats des provinces afin de répondre aux besoins de leur marché du travail local.

En outre, les candidats francophones peuvent être dispensés de l'exigence d'une étude d'impact sur le marché du travail pour les points d'offre d'emploi dans Entrée express s'ils ont travaillé sur un permis de travail de Mobilité Francophone. La réduction de ces exigences de l'offre d'emploi devrait créer une voie plus forte pour la résidence permanente des ressortissants francophones.

Grâce à ces changements, il sera plus facile pour les entreprises de trouver des candidats par l'entremise d'Entrée express, et pour les travailleurs qualifiés de trouver une offre d'emploi.

Pour de plus amples renseignements veuillez consulter : [canada.ca/Entreeexpress](http://canada.ca/Entreeexpress)



# EXPRESS ENTRY



## Francophone Immigration

Canada is seeking to attract more French-speaking immigrants outside Quebec. This will help contribute to the vitality, development and prosperity of Francophone minority communities in Canada.

To achieve this, the Government of Canada has put in place several initiatives to help employers hire Francophones more easily.

One of the main initiatives is the addition of points for skills in French via the Express Entry system.

Express Entry is used to manage applications for permanent residence under these federal economic immigration programs:

- the Federal Skilled Worker Program,
- the Federal Skilled Trades Program, and
- the Canadian Experience Class.

A candidate can now earn up to 30 additional points if they have good French skills (even if French is their second language).

Provinces and territories can also recruit candidates from the Express Entry system through their Provincial Nominee Programs to meet local labour market needs.

In addition, French speaking candidates may be able to benefit from an exemption from the requirement for a Labour Market Impact Assessment for job offer points in Express Entry if they have been working on a Mobilité Francophone work permit. Easing these job offer requirements is expected to create a stronger pathway to permanent residence for French-speaking foreign nationals.

These changes will make it easier for businesses to find candidates through Express Entry, and for skilled workers to secure a job offer.

For additional information, please visit: [canada.ca/ExpressEntry](https://canada.ca/ExpressEntry)

